

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 mars 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par délibération n° 96-0943 du 24 septembre 1996, le conseil de communauté a approuvé l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain de 1144 mètres carrés, appartenant à l'association syndicale du lotissement Le Côteau, en vue du classement dans le domaine public communautaire, du chemin de Taffignon à Sainte Foy lès Lyon.

Dans le cadre de ce classement, la SCI Revoisson doit également céder une parcelle de terrain de 29 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 338 de la section AY.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, ladite parcelle serait cédée à titre gratuit ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit document ;

Vu sa délibération n° 96-0943 en date du 24 septembre 1996 ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve ce document et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,